
Adresse des amis de la République et de la Convention de Martinique à l'intention de Leborgne, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des amis de la République et de la Convention de Martinique à l'intention de Leborgne, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 67;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34335_t1_0067_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

verbal soit imprimé dans les 24 heures, par le citoyen Willox, imprimeur de la société, et qu'il soit répandu dans toute la Colonie. (Arrêté unanimement.)

Un membre propose d'inviter le gouverneur à mettre embargo dans tous les ports de la Colonie, sauf les exceptions qu'il croira convenables. (Adopté à l'unanimité.)

Un membre propose de déclarer la séance permanente, et que les comités se réunissent matin et soir. (Adopté.)

Un membre propose de chanter l'hymne de la liberté pour clore la séance, et que tous les citoyens s'embrassent en signe de réunion et de fraternité. Exécuté aux cris de vive la République, vive la société patriotique. (Et qu'en tête du procès-verbal soient écrits ces mots : *Eveil aux bons patriotes.*)

Un membre propose de faire mention honorable de l'offre généreuse de deux frères, citoyens de couleur, nommés *Mentor aîné* et *L. Mentor*, qui, n'ayant pas d'esclaves en propriété, proposent, comme dons patriotiques, l'un la somme de 33 livres, et l'autre une de 66 livres, qu'ils destinent à l'achat d'un esclave qui sera employé au service de la République, et à qui on donnera la liberté pour récompense de ses bons services.

Un membre propose que copie du procès-verbal sera portée par une députation au citoyen gouverneur, et qu'un membre remplira l'objet des pétitions qu'on devoit lui faire. La séance a été levée et renvoyée à demain cinq heures et demi de relevée.

Lamaury (présid.), Couteux, Fauchier, Fosse cadet, Gourand-Fauvet (secrét.).

Nota. On peut dire que cette mémorable séance nous valut une armée, par l'énergie qu'elle donna à tous les patriotes.

d

[*Adresse des Amis de la Républ. et de la Conv. à leur frère Leborgne, 30 juillet 1793*]

La société patriotique du fort de la République, que vous avez présidée en son bureau, voit avec douleur la perte d'un membre tel que vous, dont les lumières égalent le civisme; elle arrête que vous emportez avec vous son estime et ses regrets; elle se souviendra toujours délicieusement des élans patriotiques que vous lui avez fait partager; elle en marquera particulièrement deux époques dont le souvenir lui sera toujours cher; celle où, l'organe de son vœu, vous portâtes à la société de Saint-Pierre celui de n'en faire qu'une avec elle, et l'engagement que vous prîtes en son nom, d'être à jamais unis pour l'avantage de la république; elle placera à côté le procès-verbal de sa séance mémorable du 2 mai (son *Eveil aux patriotes*), dont vous eûtes l'avantage d'être un des principaux moteurs; elle vous invite à porter à l'Europe le récit de cette impérissable délibération, et à rendre à nos frères d'Europe le sentiment du tableau délicieux qui se communiqua des membres aux tribunes, lorsqu'elles vinrent confondre leurs vœux aux nôtres, et jurer de vaincre ou de mourir; que la douce émotion que vous partageâtes avec elle vous accompagne au-delà des mers, comme la fraternelle amitié vous y suivra.

Les patriotes vous ont déjà donné des preuves de leur confiance, en vous choisissant pour ad-

ministrateur des fonds qu'ils ont généreusement fournis pour payer les dépenses publiques: ils attendent que la France, vous renvoyant près de nous, récompensera votre zèle et vos travaux; elle le doit à l'énergie que vous avez montrée pour repousser les ennemis de la république; nous n'oublierons jamais que la première expédition où vous avez servi comme volontaire avec le brave Blanque, a décidé de tous nos succès.

La société privée trop tôt d'une de ses colonnes fondamentales, vous invite à communiquer avec elle le plus souvent qu'il vous sera possible; elle attend encore que vous direz à la convention nationale et à nos frères d'Europe, qu'ils ont quelques amis fidèles à la Martinique; que dans un repaire d'aristocratie, il est des républicains dignes de leur estime et de la vôtre. Salut.

Suivent les signatures de tous les membres de la société.

e

[*Lettre du cⁿ Le borgne à la Sté popul. de Saint-Pierre, 3 juin 1793*]

« Frères et amis,

Enfin ce n'est plus le tems d'écrire, de penser à ramener par la persuasion des hommes qui ont provoqué, par la trahison la plus insigne, de déployer contre eux les forces du patriotisme; c'est celui d'agir plus vigoureusement que jamais: car, il ne faut pas le dissimuler, les choses sont au point que la guerre actuelle doit décider, après quatre années de malheurs pour les patriotes de la Martinique, quel sang cimentera la paix, si ce sera celui des amis ou des ennemis de la république française.

Oh! qu'ils sont scélérats, ces hommes connus par leurs crimes sous la désignation de grands planteurs! avec quel acharnement, ils ont suivi un plan combiné pour notre destruction, quand nous ne parlions que de réunion, que de modération, que de clémence pour eux; que nous leur donnions chaque jour, ainsi que le délégué de la république, des preuves de notre loyauté, de notre franchise; qu'ils nous promettoient et signoient un retour sincère vers la patrie, parce qu'ils n'étoient pas en forces, et que nous pouvions leur faire subir le sort qu'ils nous préparoient! C'est alors que ces mêmes habitans se lioient à l'Angleterre par un nouveau traité, et signoient notre arrêt de mort, celui des femmes et des enfans.

Mais, aussi-tôt qu'ils ont été instruits de l'arrivée de l'escadre anglaise dans ces mers, leur audace s'est augmentée, des camps se sont formés dans toute la colonie, à l'imitation de Percin, et le signal de la trahison s'est formellement annoncé par le pavillon blanc qu'ils ont arboré, et par des hostilités. Le fort de la Trinité, le morne Vert-Pré, des batteries sur les côtes sont enlevées pour favoriser le débarquement à l'ennemi des patriotes enfin sont arrêtés et mis à mort, et le gouverneur est obligé de se renfermer dans les forts, décidé à s'y ensevelir avec sa brave et fidèle garnison de vos concitoyens. Non, jamais on ne vit une conjuration plus infernale, embrasser plus de victimes à la fois; conjuration dont l'exécution paroisoit d'autant plus facile aux conjurés, que le gouvernement anglais n'a pas craint de compromettre la nation anglaise en